

# Bulletin municipal d'informations

**Sainte Croix Volvestre**

**Numéro 6 - Hiver 2017**

|                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| <b>Le Mot du Maire</b>             | <b>p.2</b> |
| <b>École</b>                       | <b>p.3</b> |
| <b>ENVOL</b>                       | <b>p.4</b> |
| <b>Associations</b>                | <b>p.4</b> |
| <b>Voirie - Travaux</b>            | <b>p.5</b> |
| <b>EHPAD</b>                       | <b>p.6</b> |
| <b>Assainissement<br/>autonome</b> | <b>p.7</b> |
| <b>Infos - Agenda</b>              | <b>p.8</b> |



## > Le Mot du Maire . . . . .



Au cours du second semestre 2016, le travail s'est intensifié autour de la mise en place de la nouvelle intercommunalité ; depuis le 1<sup>er</sup> janvier, nous faisons donc partie de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées au sein de laquelle notre commune sera représentée par un délégué titulaire (le maire) et un délégué suppléant (le premier adjoint).

Par ailleurs, Daniel ARTAUD – Maire de Barjac et André DESCOINS – Maire de Tourtouse ont été élus en qualité de vice-présidents et représenteront l'ancienne entité du Volvestre Ariégeois, ainsi qu' Alain BARI et Simon BAVARD, élus membre du bureau.

Cet été, le lac a encore connu beaucoup de succès grâce à la qualité de l'eau mais aussi à l'entretien réalisé au quotidien par nos employés municipaux ; la météo et le sérieux de notre maître-nageur ont également contribué à un service de qualité.

Le fleurissement assuré par Marie-France OULIEU a égayé notre village et nous avons eu la satisfaction de lui voir subir moins de dégradations.

Enfin, la municipalité souhaite une bonne et heureuse retraite à Marie-France et Claude CALANDRY qui ont assuré pendant de nombreuses années un service de qualité à notre village ; nous nous réjouissons de la reprise de l'épicerie par Cathy COSTES et Anne BENVENUTO et nous leur souhaitons pleine réussite.

Nous exprimons aussi nos meilleurs vœux de bonne retraite à Laurette et Jean-Pierre MOURET qui ont transmis leur commerce avec une réouverture prévue au mois d'avril.

A l'heure des prévisions budgétaires pour 2017, nous pourrons être en mesure de mettre en œuvre le remplacement des menuiseries extérieures à la salle des fêtes, à la salle des associations, à la cuisine, à la salle des jeunes, à la bibliothèque, à la salle du conseil municipal et au rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie.

D'autre part, l'aire de jeux sera réaménagée grâce en particulier à l'aide exceptionnelle de M. Alain FAURÉ, Député de notre circonscription qui nous a octroyé une part de son enveloppe parlementaire ainsi que du conseil départemental au travers du Fonds Départemental d'Action Locale (FDAL).

Enfin, le Syndicat Départemental d'Electrification 09, suite à diverses réunions, va nous fournir un nouveau devis pour la réalisation d'un éclairage public moins énergivore.

Je vous convie avec mon équipe municipale à nous retrouver le dimanche 29 janvier à 11 heures à la salle des fêtes pour échanger nos vœux en toute convivialité.

**Bonne année à tous.**

Mme VATONE, Inspectrice Académique de la circonscription de St-Lizier, nous a fait l'honneur de sa visite lors de la rentrée 2016/2017, en présence de Nathalie IGLESIAS, Adjointe en charge des écoles, et bien sûr du corps enseignant – Mme DIMMERS, directrice et enseignante en CE2, CM1 et CM2 – Mme SAN JUAN, enseignante en CP et CE1- Mme MENICHE, enseignante pour l'école maternelle et Michèle assistante de vie scolaire.



Mme VATONE s'est réjouie de la progression de l'effectif qui peut être attribuée à la stabilité des enseignants et à la passerelle qui s'est instaurée avec la micro-crèche.



Cette année, le **cross des écoles** a encore réuni les élèves de Fabas, Lasserre et Ste Croix, autour du lac de Ste Croix. En présence de bon nombre de parents, chaque participant s'est vu remettre une médaille offerte par la commune.



A l'occasion du **spectacle de Noël**, la mairie a offert le goûter ainsi qu'un livre à chaque élève.

On note avec plaisir l'investissement des parents d'élèves qui participent à l'organisation des activités extra-scolaires par une tombola et leur présence régulière sur le marché du mercredi matin.

# > Accueil de loisir associé à l'école – ENVOL

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les enfants de l'école élémentaire ont pu tester un nouveau fonctionnement pendant le temps de restauration. **En effet, un système de self à vu le jour pour le plus grand plaisir des petits et des grands !** Autonomes et responsabilisés, les enfants sont ravis et peuvent ainsi profiter pleinement des ateliers mis en place par l'équipe d'animation après le temps de cantine.

Tout ceci a été rendu possible grâce à la collaboration entre la mairie et la directrice de l'association sans oublier l'intervention assurée par Yves SENTENAC.



## > Associations.....

Montants des subventions accordées aux associations en 2016:

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| Rugby Club Cruxéen                 | 4 800,00€ |
| Comité des Fêtes                   | 4 000,00€ |
| Tennis Club Cruxéen                | 1 000,00€ |
| Art'Cade                           | 800,00€   |
| Anciens Combattants et Vict. de G  | 590,00€   |
| CLIC                               | 530,40€   |
| Art'Cade Ti'stival                 | 500,00€   |
| Ste Croix Pétanque                 | 500,00€   |
| Loisirs et Détente en Volvestre    | 300,00€   |
| Marché de Ste Croix                | 300,00€   |
| Art et Vie au Village              | 235,00€   |
| Foyer Rural                        | 235,00€   |
| La Gaule Cruxéene                  | 235,00€   |
| Sanglier Ariègeois                 | 235,00€   |
| St Hubert Cruxéen                  | 235,00€   |
| Art et Vie Cinébalade              | 200,00€   |
| Cultur'aux Jeunes                  | 200,00€   |
| Pompiers Cazères                   | 180,00€   |
| Pompiers St Girons                 | 180,00€   |
| Marché pour Marché aux Initiatives | 100,00€   |

### > Office du tourisme :

Horaires d'ouverture :

lundi au jeudi : 10h - 12h / 15h - 17h

vendredi : 10h - 12h / 14h - 16h

# > Voirie - Travaux .....

La commune a acquis la parcelle jouxtant l'école maternelle et procédé à la démolition des garages menaçant de s'effondrer.

**Les chemins ruraux de Richou et de Tabernère ont été repris en concassé calcaire sur leurs parties dégradées.**

**Le chemin communal de Péricot a été refait dans son intégralité.**



Au cimetière, l'espace réservé aux déchets verts et plastiques a été entièrement rénové en dosses bois.

Des radiateurs spécifiques « petite enfance » ont été placés dans les salles d'école maternelle et élémentaire ainsi que dans les structures d'accueil occupées par ENVOL.

Les radiateurs électriques « nouvelle génération » ont été remplacés à la salle à manger et à la cuisine de la maison des associations.



La parcelle attenante à l'arrière de l'église a fait l'objet d'une remise en état (enlèvement de gravats et nivellement au sol pour faire place à un futur aménagement).

# ➤ EPHAD Résidence de la Vallée du Volp

## > La Semaine bleue

Après avoir animé la fête de l'été, le Cabaret Le ROBINSON a reçu les résidents de l'EHPAD lors de deux après-midis Spectacles, dans le cadre de la Semaine Bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées) :

Le mardi 4 octobre 2016, une dizaine de résidents ont pu découvrir le Nouveau Spectacle du Cabaret Le ROBINSON consacré aux Années 80 avec leur Show "**Les Crevettes Musclées Retournent les Années 80**" avec pas moins de 5 artistes sur scène. Tous les Hits du TOP 50 étaient réunis pour faire revivre cette fabuleuse décennie avec une grosse dose d'humour. Au programme de ce Spectacle : Julie Pietri, Herbert Léonard, Claude Barzotti, Jeanne Mas, Jean Luc Lahaye, Début de Soirée, Lio, Stone & Charden...



Le vendredi 7 octobre 2016, d'autres résidents ont apprécié Le Spectacle Musical "*L'Air du Temps*" avec 5 Artistes sur scène (2 Chanteurs, 1 Chanteuse & 2 Danseuses), plus d'une 60aine de Chansons (de Brel à Mariano, de Piaf à Aznavour, en passant par Barbara ou Trenet...), et près d'une 100aine de Costumes.

## > Un nouvel encadrement

Le Docteur Albert SADACCA, domicilié à TOULOUSE a été nommé médecin coordonnateur à compter du 1<sup>er</sup> septembre dernier. La présence d'un médecin coordonnateur dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes qui bénéficient de soins prodigués par des professionnels de santé est primordiale. Le Dr SADACCA contribue ainsi à la qualité de la prise en charge gériatrique en favorisant une action coordonnée des différents intervenants, adaptée aux besoins des résidents.

Pour mener à bien ses missions, le Dr SADACCA travaille en étroite collaboration avec l'infirmière référente, Karine DEBRA, en poste depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Notre infirmière référente vise à optimiser le suivi et l'accompagnement au quotidien des résidents, en intégrant les différentes composantes du soin.

S'agissant de la restauration, l'établissement a recruté Jean-Marc GRANGER, ancien chef cuisinier d'un restaurant trois étoiles. Fort de son expérience, M. GRANGER a été nommé responsable du service Restauration depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Les résidents apprécient ses talents de cuisinier et sont également sensibles à sa présentation des mets servis à l'assiette.



L'EHPAD a offert à chaque écolier de Ste Croix une surprise en chocolat ainsi qu'aux petits de la micro-crèche à l'occasion des fêtes de fin d'année.

# ➤ Assainissement autonome

**Profitez d'une aide jusqu'à 4200€ pour réhabiliter votre installation d'assainissement autonome**



Sur votre commune, pour aider les propriétaires à rénover leur système d'assainissement non collectif se trouvant en non-conformité et présentant un risque sanitaire, **l'Agence de l'Eau Adour Garonne attribue une subvention forfaitaire de 4200 €, sans dépasser 80% du montant total des travaux.**

Les propriétaires éligibles à cette aide peuvent prétendre en plus à une aide de L'ANHA (Agence Nationale de l'habitat), aide conditionnée au revenu du foyer.

Pour bénéficier de cette subvention vous devez remplir à minima les conditions suivantes :

L'installation existante date d'avant 1996

Etre propriétaire depuis une date antérieure au 01/01/2011

Etre propriétaire occupant

L'habitation ne doit pas être située dans une zone future d'assainissement collectif

Les propriétaires intéressés, retireront à partir du **9 janvier 2017**, un dossier de demande auprès du Syndicat des Eaux du Couserans, au Service d'Assainissement Non Collectif, qui coordonnera toutes les démarches avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Pour l'année 2017 nous avons la possibilité de ne prendre que 30 dossiers sur l'ensemble du Syndicat. **Les 30 premiers dossiers complets seront retenus.**

## **SYNDICAT DES EAUX DU COUSERANS - SPANC**

13, route de Toulouse 09 190 SAINT LIZIER

(05.34.14.33.05 // [ancp09@gmail.com](mailto:ancp09@gmail.com))

Site internet : <http://www.eauxducouserans.com>

**Entretenez votre installation d'assainissement non collectif avec une bonne qualité et un moindre coût**

Le Syndicat des Eaux du Couserans est à l'initiative d'une campagne de vidange une fois par an sur votre commune afin de promouvoir un entretien de qualité des ouvrages d'assainissement non collectif et d'assurer la pérennité des installations existantes. Cette campagne vous est proposée lors d'un envoi de votre facture d'eau. Nous vous proposons alors de vous regrouper en vous inscrivant en mairie à ce moment-là. A l'issue de la période d'inscription vous pourrez contacter les vidangeurs adhérents à la charte qualité signée auprès du Syndicat des Eaux du Couserans, afin d'obtenir un prix attractif qui pourra être ajusté en fonction du nombre d'installation.

## Attention !

### Prochain ramassage des encombrants :

Le 10 avril, le 29 mai, le 17 juillet, le 09 octobre et le 04 décembre 2017. Inscription auprès de la Mairie au 05.61.66.72.16, le jeudi avant le ramassage.

## > Numéros utiles

**Pompiers : 18**      **Appel d'urgence européen : 112**  
**SMUR : 15**      **Police : 17**      **Allo Docteur : 3966**

Gendarmerie de Ste Croix Volvestre :

**05.61.66.72.08**

Cabinet médical (Docteur GRIMAUULT) :

**05.61.66.72.05**

Pharmacie PEDEBOSCQ Ste Croix Volvestre :

**05.61.66.72.61**

Cabinet Infirmières RIVEL BOUTET Ste Croix Volvestre :

**05.61.66.72.43**

Kinésithérapeute GARCIA Ste Croix Volvestre :

**05.61.66.74.06**

Ambulances – Taxi CALANDRY Ste Croix Volvestre :

**05.61.66.73.63**

EHPAD Résidence de la Vallée du Volp :

**05.61.96.22.00**

Service de soins à domicile SOLENVOL:

**05.61.96.26.72**

Crèche « les Petits Nous » :

**05.34.14.01.10**

Ecole de Ste Croix Volvestre :

**05.61.66.73.78**

Centre de Loisirs ENVOL :

**09.63.69.06.15**

La Poste de Ste Croix Volvestre :

**05.61.66.73.48**

## Agenda

**Vendredi 17 février** : Loto du Rugby Club Cruxéen

**Vendredi 24 février** : CINEDOC

**Vendredi 17 mars** : Loto du Rugby Club Cruxéen

**Vendredi 24 mars**: CINEDOC

**Dimanche 02 avril** : Loto du Club Détente et Loisirs en Volvestre

**Dimanche 23 avril** : 1<sup>er</sup> tour Election Présidentielle

**Vendredi 28 avril** : CINEDOC

**Dimanche 07 mai** : 2<sup>ème</sup> tour Election Présidentielle

**Lundi 08 mai** : Concours de Pétanque

**Vendredi 26 mai** : CINEDOC

**Samedi 03 juin** : Concours de Pétanque

**Mercredi 07 juin** : Ciné Balade Film à la salle des fêtes

**Dimanche 11 juin** : 1<sup>er</sup> tour Election Législative

**Dimanche 18 juin** : 2<sup>ème</sup> tour Election Législative

**N'oubliez pas, le marché, tous les  
mercredis matins à l'espace  
Charles Fauroux.**